



Siège :  
10 rue du Pont de l'Aveugle  
64600 Anglet  
tél : 05 59 59 82 60

**la mission locale**  
Avenir Jeunes Pays Basque



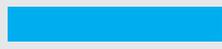
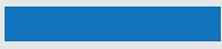
**ATELIER EFFET MIROIR**

« Communication et estime de soi – Coaching emploi »



# RAPPORT

# D'ACTIVITE 2015

-  MOT DU PRESIDENT - p 2-3
-  ORGANISATION - p 4
-  ACCUEIL DU PUBLIC - p 5
-  ACCOMPAGNEMENT - p 6-7
-  SERVICE EMPLOI - p 8-9-10
-  PLIE - BETI LAN - p 11
-  FORMATION - p12-13
-  MOBILITE- p 14
-  SOCIAL SANTE - p 15-16



# LE MOT DU PRESIDENT



2015 a connu, comme les années précédentes, une activité dense et riche. La Mission Locale met en œuvre les politiques en direction de la jeunesse, tout en développant de nouvelles offres de service en direction des jeunes mais aussi de tous les publics.

Le bilan quantitatif et qualitatif est positif : une augmentation des 1ers accueils, un maintien de l'accompagnement et l'atteinte des objectifs assignés par les financeurs, pour l'ensemble des programmes et actions.

Dans la continuité des années précédentes, la Mission Locale a mis en œuvre avec succès, au profit des jeunes de l'ensemble de son territoire, les programmes d'accompagnement CIVIS, PPAE, tout en menant les actions « habituelles » en matière d'orientation, de formation, d'alternance, de mise en emploi, de mobilité, de santé, d'aide à la vie quotidienne, de citoyenneté...

Concernant l'emploi, l'implication dans la mise en œuvre des Emplois d'Avenir a fortement mobilisé les équipes. Leur expertise s'est encore développée, renforçant leur légitimité auprès des jeunes, des employeurs et des partenaires institutionnels.

Fait important en 2015, la signature du nouvel Accord de partenariat renforcé entre Pôle Emploi et la MLAJPB, pour une durée de 4 ans, ré-affirme le développement du partenariat entre les 2 structures en renforçant la cohérence des offres de services au profit des jeunes et des entreprises.

En matière d'emploi également, je tiens à souligner la poursuite des actions menées par Beti Lan, tant au bénéfice des jeunes que des bénéficiaires du RSA, avec la réussite à laquelle ce service nous a habitué ! Et cela, dans un contexte de réorganisation de l'équipe, suite à des changements de personnel...

En parallèle, les capacités d'adaptation et d'innovation de la structure ont été fortement mises à contribution.

Le changement du système d'information à mi-année, -passage de Parcours 3 à I-Milo- a été réussi, mené par la Responsable Informatique en lien étroit avec l'ensemble des conseillers et l'encadrement. Cela a été - et reste - d'autant plus remarquable qu'I-Milo présente des carences, au niveau national et demande des adaptations permanentes. Les problèmes sont travaillés par les instances nationales, mais complexifient la mise en œuvre opérationnelle dans chaque mission locale.

En matière d'accompagnement des jeunes, une nouvelle offre de service a vu le jour au 2nd semestre 2015 : il s'agit du programme européen Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ). Précurseur de la Garantie Jeunes, l'IEJ est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire du Pays Basque par une équipe dédiée constituée de 4 conseillers référents, d'une coordonatrice et d'un personnel administratif. Il s'adresse aux jeunes NEET, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (neither in employment, nor in education or training). Avec une priorité pour les jeunes de niveau V et infra, ceux habitant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la ville et les Zones de Revitalisation Rurale. L'accompagnement s'appuie sur l'ensemble de l'offre de service de la Mission Locale, ainsi que sur des prestations spécifiques en matière d'orientation, de mobilité, de coaching. Sa spécificité réside dans l'alternance d'accompagnements collectifs et individuels.

L'offre de service en matière d'accompagnement collectif s'est par ailleurs renforcée à destination de tous les jeunes :

- en matière de mobilité : des ateliers mobilité sont expérimentés en zone rurale (dans le cadre de l'action régionale financée par le Fonds d'Expérimentation Jeunes et portée par l'Association Régionale des Missions Locales -ARML)

- en matière de santé : l'expérimentation des Ateliers Vitalité, en partenariat également avec l'ARML et la Mutualité Française.

Ces nouvelles modalités d'accompagnement collectif, déjà amorcées dans les années précédentes (du Permis à l'Emploi, des Ailes pour Elles, Mission Numérik) représentent une tendance forte de l'évolution des actions de la Mission Locale en direction des jeunes et correspondent non seulement aux attentes de ces derniers, mais également à celles des financeurs.

Merci à toute l'équipe de la Mission Locale pour son engagement et sa contribution à la réussite des actions menées. Merci également aux parrains-marraines qui apportent leur soutien aux jeunes et aux conseillers.

Autre chantier nouveau en 2015 : l'ouverture de l'EMA (Espace Métiers Aquitaine) Pays Basque, en mars, dans les locaux du siège de la Mission Locale. Il s'agit de la reprise du portage de l'EMA par la MLAJPB, suite à l'arrêt par la Maison de l'Emploi de l'Agglomération Bayonnaise.

Les EMA, outils territoriaux d'information sur l'orientation, les formations et les métiers, sont développés par Aquitaine Cap Métiers sur l'ensemble du territoire Aquitain.

Après le séminaire partenarial du mois de juin, le plan d'action a été défini et mis en œuvre, intégrant un large réseau partenarial.

Partenaires de l'orientation, de la formation, de l'emploi auxquels nous adressons nos remerciements pour leur implication à nos côtés !

# LES PERSPECTIVES 2016

Les travaux engagés en 2015 vont bien sûr se poursuivre.

Les enjeux pour 2016 sont liés d'une part à la mise en œuvre, d'autre part à la préparation des nouvelles politiques d'insertion des jeunes mais aussi à la réorganisation de la structure, en vue de son adaptation, de son efficacité face aux contextes politiques et économiques.

Sur le plan « technique », c'est la mise en œuvre de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2015-2018 entre l'Etat et la Mission Locale, renouvelant et formalisant les modalités opérationnelles d'intervention auprès des jeunes... Cela signifie de nouvelles formes de contractualisation, avec l'évolution du CIVIS vers un contrat global d'accompagnement, l'émergence du Conseil en Evolution Professionnelle...

Et surtout la préparation à la mise en œuvre de la Garantie Jeunes en 2017.

Sur le plan économique, c'est l'adaptation de la structure face à la baisse des crédits. C'est trouver des solutions pour faire plus –ou mieux- avec moins de recettes. C'est se préparer, à l'horizon 2017, à être en cohérence avec la nouvelle organisation territoriale du Pays Basque....

Cela aura un impact direct sur la structure de nos instances de gouvernance, avec la disparition probable des adhésions des collectivités locales au profit d'une seule intercommunalité.

Je remercie par avance les représentants des collectivités locales pour leur engagement auprès de la Mission Locale.

Nous comptons sur vous pour nous aider à réussir cette transition !

C'est pourquoi, nous menons, avec l'aide du cabinet PH Conseils, une vaste étude relative à la réorganisation de la Mission Locale. Les travaux intègrent les dimensions territoriales, économiques, organisationnelles, fonctionnelles et de qualité de vie au travail.

Cette étude est un outil d'aide à la décision afin de redessiner les contours de la Mission Locale, mais aussi de mettre en place une méthodologie visant à adapter la structure, au fil du temps, en fonction des contextes futurs.

# ORGANISATION

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque est une « association loi 1901 » qui accueille, informe, oriente, accompagne et met en emploi les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité sur les 12 cantons et les 158 communes du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule.

Son siège est situé à Anglet.

Son action se structure autour de 27 permanences, fonctionnant sur des rythmes adaptés en fonction des besoins des territoires.



4

## L'EQUIPE

### Direction/Encadrement

1 Directrice,

1 Directrice Adjointe, 1 Responsable du Service Emploi, 1 Responsable du Service Orientation Formation, 1 Coordinatrice IEJ

#### Activité principale

- . 18 conseillers en insertion
- . 5 conseillers emploi
- . 4 Conseillers IEJ
- . 1 assistante sociale
- . 10 salariées au pôle administratif
- . 1 chargée d'Information et de Communication

#### 1 Espace Métiers Aquitaine

1 conseillère

#### Activités spécifiques

- . 2 référents insertion emploi PLIE
- . Beti Lan : 5 conseillers répartis sur 2 sites : Anglet et Biarritz, 1 personnel administratif

## Missions activités principales

- Accueil de tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité et accompagnement des jeunes de niveaux IV et infra.
- Proximité de la ML avec les jeunes, les acteurs économiques, sociaux et les collectivités territoriales.
- Equité de services pour tous les jeunes en prenant en compte les spécificités des territoires, en particulier en s'appuyant sur les valeurs de solidarité entre les territoires urbains et ruraux.
- Développement et mise en œuvre d'actions concourant à la mobilisation et à l'adhésion des jeunes.
- Accompagnement global des jeunes en les positionnant comme acteurs de leur parcours.

### 5 MISSIONS :

- Repérage Accueil Information Orientation
- Accompagnement des parcours
- Actions pour l'accès à l'emploi
- Expertise et observation
- Ingénierie et animation locale



### IMILO

Parcours, 1er système d'information alliant outil informatique pour l'accompagnement des jeunes et pilotage des structures, créé en 1990, a été remplacé, le 21 juin 2015, par I-Milo.

L'ambition d'I-Milo est d'être un système d'information conçu comme une boîte à outils et une plateforme de services pour les professionnels Mission Locale, et ce grâce à une refonte ergonomique, un principe de fonctionnement basé sur la demande des utilisateurs pour adapter au plus près les enjeux-métiers et les nouvelles pratiques.

Du côté des utilisateurs, la prise en main de ce nouvel outil s'est faite toute naturellement.

Du côté d'I-Milo, la réalité n'est que le pâle reflet du concept présenté lors de séminaires interrégionaux..

## ARACT

En 2013, la MLAJPB s'est inscrite dans une démarche de réflexion sur la Qualité de Vie au Travail initié par l'ARML (Association régionale des Missions Locales) et menée avec le concours de l'ARACT Aquitaine.

Un diagnostic, puis un plan d'action, ont été élaborés.

Le Plan d'Action est composé de 2 axes : la réorganisation de la MLAJPB et la réorganisation de sa communication interne.

Cette 1ère phrase a pris fin en juillet 2015.

La MLAJPB a choisi de s'adjoindre les compétences du cabinet PH Conseils pour mettre en œuvre le 1er axe, le 2ème étant mené en interne.

Les travaux sont en cours depuis septembre 2015 et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2016.

Questionnant les dimensions territoriales, économiques, organisationnelles, fonctionnelles et intégrant la thématique de Qualité de Vie au travail, la MLAJPB a pour ambition de se réorganiser, afin de répondre aux enjeux et aux évolutions auxquels elle est confrontée de manière permanente.

Au delà d'une simple réorganisation, c'est également se doter d'outils méthodologiques accompagnant les processus de changement, permettant à la structure d'être non seulement cohérente avec ses valeurs et missions, mais également performante et efficiente.

Cela pour répondre au mieux, sur le territoire, aux besoins des jeunes, des financeurs, des partenaires, des salariés de la Mission Locale.

# L'ACCUEIL

## Analyse du public reçu (1er accueil inclus)

La tendance amorcée depuis plusieurs années se confirme encore cette année, à savoir que les jeunes hommes sont majoritaires. Les jeunes de niveau V et infra sont toujours les plus nombreux, ils représentent, comme les années précédentes, 61% du public.

### Zone Urbaine : 2 308 jeunes, soit 54 % du territoire MLAJPB

- . 1 087 jeunes femmes, soit 47%
- . 1 221 jeunes hommes, soit 53%
- . 1 531 jeunes de niveau V et infra, soit 66 %

### Zone Péri-Urbaine/Rurale : 1 270 jeunes, soit 30 % du territoire MLAJPB

- . 611 Jeunes femmes, soit 48%
- . 659 jeunes hommes, soit 52%
- . 667 jeunes de niveau V et infra, soit 53 %

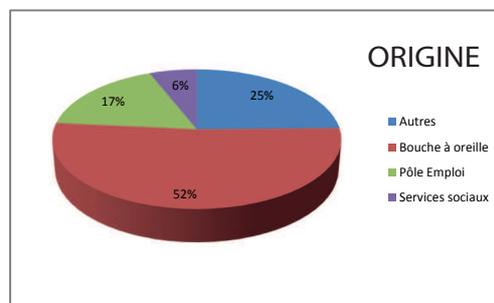
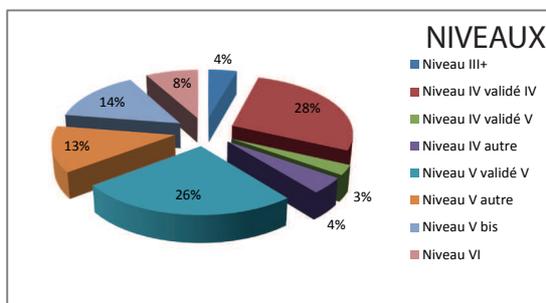
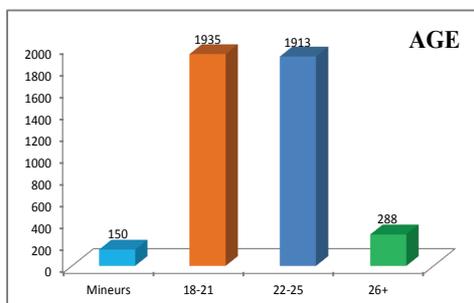
### Zone Océan : 708 jeunes, soit 17 % du territoire MLAJPB

- . 323 jeunes femmes, soit 46%
- . 385 jeunes hommes, soit 54%
- . 410 jeunes de niveau V et infra, soit 58 %

4 286 jeunes en contact  
dont 3 980 accompagnés

- . 2 021 jeunes femmes, soit 47 %
- . 2 265 jeunes hommes, soit 53 %
- . 2 608 jeunes de niveau V et infra (Vbis - VI), soit 61 %

5



## JDI : Jeunes en Demande d'Insertion

L'indicateur « Jeunes en Demande d'Insertion » (JDI) dénombre les jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales et PAIO, au cours des cinq derniers mois, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier.

L'indicateur JDI au mois de décembre mesure ainsi le nombre de jeunes accompagnés entre le 1er août et le 31 décembre inclus.

**Les Jeunes en Demande d'Insertion représentent 58 % de l'ensemble de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque.**

## Reconnaissance de travailleur handicapé

2,65% des jeunes suivis ont une reconnaissance de travailleur handicapé

**Niveau III** : niveau Bac+2 et plus.

**Niveau IV** : sortis de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat.

**Niveau V** : sortis à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de 2nde ou de 1ère.

**Niveau Vbis** : sortis avant la dernière année de CAP ou BEP, après une classe de 3ème générale ou de 4ème ou de 3ème d'enseignement non général

**Niveau VI** : sortis avant une classe de 3ème générale ou avant une classe de 4ème non générale

## Analyse du public reçu en 1er Accueil

Le public 1er accueil représente 38 % de l'ensemble des accueils sur l'année.

1610 jeunes reçus  
772 jeunes femmes, soit 48 %  
838 jeunes hommes, soit 52 %  
786 jeunes de niveau V et infra, soit 49 %

### Zone Urbaine : 853 jeunes

- . 401 jeunes femmes, soit 47 %
- . 452 jeunes hommes, soit 53 %
- . 452 jeunes de niveau V et infra, soit 53 %

### Zone Péri-Urbaine/Rurale : 497 jeunes

- . 244 jeunes femmes, soit 49 %
- . 253 jeunes hommes, soit 51 %
- . 215 jeunes de niveau V et infra, soit 43 %

### Zone Océan : 260 jeunes

- . 127 jeunes femmes, soit 49 %
- . 133 jeunes hommes, soit 51 %
- . 119 jeunes de niveau V et infra, soit 46 %

**Zone Océane** : Cantons d'Hendaye et de St Jean de Luz

**Zone Péri-Urbaine/Rurale** : Cantons de Bidache, Espelette, Hasparren, Iholdy, Labastide-Clairance, Mauléon-Licharre, St Etienne de Baïgorry, St Jean Pied de Port, St Palais, St Pierre d'Irube, Tardets-Sorholus et Ustaritz

**Zone Urbaine** : Communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Boucau et Bidart.

# ACCOMPAGNEMENT

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui en sont le plus éloignés, les missions locales mettent en oeuvre différents dispositifs d'accompagnement à l'emploi.

## . Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'emploi des Jeunes »

Action : du 1er septembre 2015 au 31 décembre 2017

Public visé :

- Jeunes NEET de 16 à 25 ans, domiciliés dans le Pays Basque (neither in employment, nor in education or training, ne sont pas en emploi, ni en éducation, ni en formation)
- Priorité niveau 5 ou infra, de niveau 4 si en grandes difficultés d'insertion professionnelle et sociale, habitant en ZRR (zone de revitalisation rurale) et QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)
- Une attention particulière est portée aux jeunes NEET des QPV

Objectifs de l'action :

- Développer l'autonomie tant professionnelle que personnelle des jeunes NEET
- Faire émerger et développer les compétences et capacités liées à l'accès à l'emploi durable et à s'y maintenir
- Expérimenter et capitaliser de nouvelles méthodes d'accompagnement, intégrant les dimensions collectives et individuelles
- Améliorer l'accès à l'offre de service pour les jeunes de tous les territoires (en particulier ruraux)
- Développer et renforcer le partenariat socio-éducatif ; nouer de nouveaux partenariats
- Développer l'innovation dans les modalités partenariales déjà existantes

Contenu :

- Mise en place de plans d'actions co-construits Jeunes/Conseillers qui priorisent l'autonomie. Méthode basée sur une alternance d'entretiens individuels, d'actions collectives (menées par les conseillers, les services de la Mission Locale) et de démarches en autonomie des Jeunes
- Ateliers thématiques animés par des prestataires : mobilité, estime de soi/coaching, valorisation des compétences/ travail sur l'orientation
- Mobilisation des Partenariats de la Mission Locale dans les domaines santé/social et emploi/formation
- Mobilisation de Partenariats dans les thèmes connexes à l'emploi (sport, loisirs, culture, ...)

Objectifs 2015 : 70 entrées

71 jeunes entrés  
Femme : 39 -  
Homme : 32

Zone océane : 18  
Zone urbaine : 30  
Zone Intermédiaire : 15  
Zone PBI : 8  
( dont ZRR : 11, QPV : 5)

## . Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Le CIVIS est un droit à l'accompagnement pour l'accès à la vie professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui ont un niveau de qualification inférieur ou équivalent au bac général, technologique ou professionnel (y compris les bacheliers qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur) ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi au minimum 12 mois au cours des 18 derniers mois. Il vise à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leurs parcours d'insertion. Il peut comprendre des mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle.

Une finalité commune : l'accès à l'emploi durable (au minimum un CDD de 6 mois hors contrats aidés du secteur non marchand) avec un accompagnement personnalisé réalisé par la Mission Locale par le biais d'un référent unique. Le contrat est conclu pour 1 an renouvelable.

Entrées CIVIS : 538  
Sorties CIVIS : 680  
dont jeunes sortis en emploi durable : 189

## . PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Pour une partie des jeunes de moins de 26 ans, Pôle Emploi confie l'élaboration du PPAE aux Missions Locales.

La Mission Locale est chargée de recevoir, suivre et mettre en oeuvre un programme d'action personnalisé pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui lui sont confiés, afin de leur permettre d'accéder à une insertion professionnelle et sociale durable, ceci en faisant des propositions adaptées à chacun en fonction des problématiques rencontrées.

Suite à l'orientation du demandeur d'emploi par Pôle Emploi vers la Mission Locale, le jeune est reçu par un conseiller lors d'un 1er entretien durant lequel sont définis avec le bénéficiaire des actions, des prestations et le type d'accompagnement nécessaire à son retour vers l'emploi.

Durant toute la durée de l'accompagnement, le jeune est reçu par 1 seul interlocuteur.

572 jeunes sont entrés en PPAE  
et ont été accompagnés  
par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque  
sur l'ensemble du territoire

638 jeunes sont sortis du dispositif PPAE,  
dont 206 jeunes en reprise emploi déclaré (32,28 %)

# . Réseau Nouvelle Chance- Dispositif financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional

## Objectif

Assurer un accompagnement renforcé des jeunes rencontrant des difficultés ne leur permettant pas d'accéder aux dispositifs d'insertion existants, avec des situations d'échecs répétés et de précarité avérée.

Permettre à ces jeunes de développer de l'estime de soi et du lien social, facilitant la mise en œuvre d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ces jeunes très éloignés d'un premier emploi et d'une entrée en formation ont besoin d'un accompagnement spécifique et renforcé, différent de celui que la Mission Locale est habituellement en capacité d'assurer. Il est d'autant plus nécessaire pour ces publics d'élaborer des parcours qui évitent les périodes d'interruption pour prévenir la rupture, et les amener à entrer dans les parcours classiques d'accès à l'emploi et à la qualification

## Mise en œuvre

- 101 jeunes accompagnés par 1 conseillère à temps plein dont 31 nouvelles entrées.

- Les jeunes suivis ont eu des propositions dans les domaines de :

- l'accès à l'emploi : 86 jeunes  
- la formation : 61 jeunes

- le projet professionnel : 90 jeunes  
- la santé : 72 jeunes

- Information sur la citoyenneté : 34 jeunes  
- Le logement : 34 jeunes

- Sur les 101 jeunes suivis, 56 jeunes ont eu une ou plusieurs situations durant leur accompagnement :

33 jeunes en emploi

18 jeunes en immersion en entreprise.

24 jeunes en formation

- A l'issue du Réseau Nouvelle Chance :

11 jeunes sont en emploi,  
2 jeunes sont en formation,  
2 jeunes ont de + de 26 ans,  
2 jeunes ont déménagé,  
3 jeunes ont abandonné,

2 jeunes sont en congés maternité,  
2 jeunes sont en soins,  
1 jeune est en service civique  
5 jeunes perçoivent le RSA,  
17 jeunes perçoivent l'AAH

# . ANI (Accord National Interprofessionnel du 7 avril 2011, relatif à l'accompagnement des jeunes Demandeurs d'Emploi dans leur accès à l'emploi)

Accompagnement individuel et renforcé de jeunes sans diplôme, par 1 référent unique

Objectif : Favoriser l'accès à un emploi durable ou accéder à une formation qualifiante de plus de 6 mois ou retourner en formation initiale .

28 jeunes sont entrés

**Le dispositif s'est terminé au 31 décembre 2015.**

# . PARRAINAGE

Un grand merci aux parrains et marraines qui contribuent activement à l'accompagnement des jeunes de la Mission Locale

Le réseau des parrains est constitué d'une 30aine de bénévoles qui s'impliquent auprès des jeunes de la Mission Locale et les soutiennent de différentes manières.

Grâce à eux :

- 23% ont trouvé un emploi
- 3% ont signé un CDI
- Les contrats en alternance signés représentent 4% des contrats signés en 2015
- 19 % sont entrés en formation
- Sur les 11 jeunes de niveau IV, 8 bénéficiaient d'un accompagnement renforcé pour réaliser leur projet professionnel (CIVIS, PPAE...)

74 jeunes suivis  
55 nouvelles entrées  
47 hommes, 27 femmes

30% ont un niveau VI et V bis  
55% niveau V  
15 % niveau IV

## Le Plus Emploi

3 parrains épaulés par 2 autres bénévoles, oeuvrent dans l'atelier du « Plus Emploi » pour aider les jeunes à élaborer leur CV, écrire des lettres de motivation ou préparer des entretiens d'embauche. Ces ateliers ont lieu 3 matinées par semaine sur RV et en entretiens individuels.

Ces parrains ont aussi participé à des opérations jobs d'été avec les PIJ d'Urrugne et de Ciboure, toujours en aidant les jeunes pour des CV, lettres de candidature et préparations aux entretiens ou sélections d'entrée en formation

194 jeunes inscrits,  
291 RV pris  
114 CV- 33 lettres de motivation

76 préparations à des entretiens d'embauche ou préparations à des concours ont été effectués.

## Jurys blancs et Job Datings

Des parrains et marraines ont comme chaque année participé à des « jurys blancs » en présence de professionnels issus des secteurs sanitaires et sociaux, pour préparer des candidats à la sélection des entrées aux écoles d'aide-soignante, d'auxiliaire puériculture, d'éducateurs jeunes enfants ou infirmière.

# . SERVICE JUSTICE

La conseillère est ressource pour ses collègues sur toutes les questions de justice. Elle accompagne également les Jeunes Sous Main de Justice et assure 1 permanence hebdomadaire à la maison d'arrêt

194 jeunes accompagnés dont 180 garçons  
3 807 propositions - 19,62 propositions par jeune  
32 jeunes ont accédé à l'emploi -  
51 jeunes ont accédé à la formation

# . SERVICE CIVIQUE

La Mission Locale continue de proposer l'engagement dans le service civique comme étape du parcours d'insertion des jeunes.

Elle collabore en orientant des jeunes vers le Conseil Départemental ou les Mairies de Bayonne, Biarritz, Anglet et Communauté de Communes de Soule qui ont engagé 55 jeunes en 2015 et toutes les autres structures associatives ou collectivités qui ont un agrément et veulent être aidées dans la recherche de candidats.



## . Les Emplois d'Avenir

L'emploi et la jeunesse sont au cœur de l'action du gouvernement, les emplois d'avenir sont une réponse apportée par l'Etat.

L'objectif des emplois d'avenir est de proposer des solutions d'emploi et de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences ou une qualification reconnue, gage d'une insertion professionnelle durable.

Les Missions Locales ont donc un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ce dispositif et dans l'accompagnement des jeunes vers et dans les emplois qui seront créés dans ce cadre. A ce titre, les Missions Locales sont aussi l'un des interlocuteurs privilégiés pour assurer une fonction de soutien aux employeurs, pour développer des postes porteurs d'avenir professionnel pour les jeunes.

Le recrutement en emploi d'avenir comporte une offre de formation pour le jeune, construite conjointement par l'employeur et les structures accompagnant les jeunes tout au long de la durée de versement de l'aide.

Une logique de parcours, un accompagnement renforcé.

La Mission Locale est en charge d'accompagner les jeunes pendant tout le temps de l'emploi d'avenir afin de construire le projet professionnel.

8

**Emplois Avenir Entrées en situation 2015**

Mesure	Type contrat	Nb entrées en situation
Emploi d'avenir secteur marchand	CDD	15
	CDI	45
Emploi d'avenir secteur non marchand	CDD	140
	CDI	17
<b>Total général</b>		<b>217</b>
<b>nouvelles signatures : 162</b>		
<b>renouvellements: 55</b>		
<b>TOTAL: 217</b>		
<b>Objectif : 238 - 217 signés = 91,2%</b>		

**NON RENOUVELLEMENTS: 23**



En 2015, un objectif de 238 Emplois d'Avenir a été assigné à la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, pour un réalisé de 217 (91,2%)

**NIVEAUX**

Niveau	Nb	Pourcentage
IV et plus	19	11,7%
IV sans diplôme	19	11,7%
V et infra	124	76,5%
<b>Total</b>	<b>162</b>	

## . Accompagnement à l'emploi

### L'offre de service à destination des jeunes

L'emploi des jeunes est une priorité pour la Mission Locale.

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, soutenue par les pouvoirs publics, joue un rôle important dans cette démarche, du fait de sa connaissance du territoire et des spécificités locales du tissu économique.

Elle propose aux jeunes un ensemble de services pour les aider dans leurs recherches et leurs démarches afin de trouver avec eux les offres d'emploi qui correspondent à leur profil.

Les conseillers accompagnent les jeunes en leur proposant de bénéficier de différents outils à leur disposition : ateliers de recherche d'emploi, parrainage, préparation aux entretiens d'embauche, organisation de tables rondes, journées de recrutements et d'informations sur les métiers, visites d'entreprises.

Ce suivi permet de maintenir les jeunes dans une dynamique positive et de rompre avec l'isolement.

### L'offre de service à destination des entreprises

#### Une aide personnalisée au recrutement

Le service emploi assure toutes les étapes d'une prestation de recrutement qualifiée : diagnostic et anticipation de besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

#### Un accompagnement à l'intégration dans l'emploi

Pour sécuriser et consolider le recrutement, les conseillers du Service Emploi accompagnent les jeunes recrutés en phase d'intégration, et ils proposent des bilans réguliers et interviennent sur tous les domaines facilitateurs de l'intégration du jeune recruté (logement, mobilité, santé).

#### La mise en valeur de l'entreprise et des métiers

Le Service Emploi organise des actions qui font connaître dans le bassin d'emploi les activités, les métiers, les entreprises. Le Service emploi développe des conventions de partenariat avec les entreprises avec une formalisation des relations et actions partenariales : visites, embauches, PMSMP.....

# PMSMP – Périodes de mise en situation en milieu professionnel

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel permettent de se confronter à des situations réelles de travail pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Elles ont vocation à devenir une clef d'entrée et un élément moteur du parcours d'insertion et non plus sa seule finalité.

En 2015, la loi a ainsi créé un cadre juridique unique et sécurisé ouvert à toute personne accompagnée, quel que soit son statut, son âge ou le cadre juridique de l'accompagnement dont elle bénéficie.

La MLAJPB est prescripteur des PMSMP.

Ainsi, ce nouvel outil s'inscrit pleinement dans l'évolution des pratiques d'accompagnement qui visent, au travers de démarches de médiation pour l'emploi, à faire émerger des opportunités de contractualisation avec des employeurs avant même qu'ils aient formalisé des offres d'emploi.

Ces démarches ont pour objectif tant un appui au recrutement pour l'entreprise qu'un appui au processus d'insertion pour le bénéficiaire.

En 2015, la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque a signé 492 PMSMP pour 390 jeunes.

9

## . Alternance

### Apprentissage

Action complémentaire financée par le Conseil Régional d'Aquitaine à l'offre de service développée par la MLAJPB en matière de promotion de l'apprentissage avec un référent « apprentissage ».

Les centres de formation d'apprentis (CFA) dispensent une formation générale, technologique et pratique. En contact étroit avec le monde professionnel, ils sont le lieu privilégié d'une pédagogie spécifique à l'apprentissage de chaque métier.

Fondé sur le transfert de compétences par les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, l'apprentissage offre aux jeunes un itinéraire concret pour acquérir à la fois connaissance théorique et aptitude pratique pour maîtriser un métier, pour comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire indispensables et ainsi accroître leurs aptitudes à être plus rapidement intégrés dans les entreprises.

En 2015  
79 jeunes MLAJPB ont signé  
un contrat d'apprentissage

### Professionalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic selon leur âge et leur niveau de formation, les salariés âgés de 26 ans et plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au SMIC ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Ce contrat ouvre droit pour l'employeur, pour certaines embauches et dans certaines limites, à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale.

En 2015  
79 jeunes MLAJPB ont signé  
un contrat de professionnalisation

## Action PREPA - Parcours régional de Préparation à l'Apprentissage

Initié par le Conseil Régional d'Aquitaine, ce dispositif permet un accompagnement personnalisé pour les jeunes Mission Locale par un CFA ou Section d'Apprentissage, dans la perspective de consolider son projet et négocier un contrat d'apprentissage.

Nombre de prescriptions : 82  
Nombre de jeunes entrés en PREPA : 57

Nombre de contrats d'apprentissage signés :  
. 24 Contrats d'Apprentissage  
. 2 en Emploi.  
. 46 % sont des sorties en emploi à l'issu de PREPA.

13 abandons en cours de formation Prepa :  
problème d'intérêt, comportement,  
changement d'orientation, autres...

Autres sorties :  
3 en formation,  
3 en changements d'orientation,  
12 en recherche emploi

# . Accord local de partenariat renforcé entre Pôle Emploi et la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque signé en Juin 2015

Les Missions Locales et Pôle Emploi sont engagés dans un partenariat historique pour l'insertion des jeunes depuis 2001.

La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 a prévu que dans le cadre de leur mission de service public pour l'emploi, les missions locales ont pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

L'Etat leur confie la mise en œuvre d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable des jeunes de moins de 26 ans confrontés à un risque d'exclusion professionnelle.

Dans ce contexte, les partenaires unissent leurs expertises et leurs ressources localement et appliquent le principe conducteur de co-responsabilité face à l'objectif partagé qui doit être principalement de réduire le chômage des jeunes.

Dans le respect des spécificités de chaque réseau, les partenaires s'engagent à construire, au niveau territorial, une offre de service partenariale en direction des jeunes et des entreprises formalisée dans un projet local de coopération qui devra :

- Être adaptée aux besoins et au projet de chaque jeune ;
- Être adaptée aux besoins des entreprises ;
- Être lisible pour le jeune, l'entreprise et les autres acteurs, quel que soit l'opérateur sollicité ;
- Privilégier la logique de parcours des jeunes en facilitant les passerelles entre d'une part les opérateurs du SPE (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi) et d'autre part les acteurs de l'éducation, de l'orientation et de la formation et des écoles de la 2ème chance ;
- Offrir une égalité d'accès des jeunes aux offres, services, prestations sur tous les territoires.

Chaque année la Mission Locale et Pôle Emploi réévaluent le diagnostic territorial partagé. Les modifications éventuelles apportées à ce diagnostic doivent permettre de réajuster les axes de collaboration.

Au vu du diagnostic établi en commun, la Mission Locale et le Pôle Emploi identifient principalement les grands axes de travail suivants :

- Difficultés d'adaptation en entreprises
- Difficultés à se repérer sur le marché du travail (orientation, autonomie dans les démarches, ...)
- Problématiques de mobilité géographique
- Freins périphériques (logement, santé, finances, gardes d'enfants, difficultés administratives, santé)

Le projet local de coopération doit garantir que tous les jeunes en demande d'emploi et d'insertion sur le territoire sont pris en charge par l'un ou l'autre des partenaires pour les conduire vers une insertion professionnelle durable en évitant les doubles accompagnements.

Les jeunes demandeurs d'emploi pris en charge par chacun des deux réseaux sont repérés sur la base de leurs besoins d'accompagnement au regard des spécificités de chaque réseau et de leur degré d'autonomie sociale et professionnelle. La délégation du PPAE se fait à partir des besoins du jeune et non en fonction de critères administratifs (formation, années d'expérience par exemple). Il en est de même pour la mobilisation de service par l'un ou l'autre réseau.

Les modalités opérationnelles de prise en charge des jeunes s'appuient sur ces principes directeurs et figurent dans le projet local de coopération suivant.

L'entretien de diagnostic permet d'identifier les besoins des jeunes et facilite la détermination du mode de prise en charge le plus adapté et le choix de l'opérateur référent :

- **Pôle Emploi** répond aux besoins des jeunes rencontrant principalement des difficultés d'insertion dans le marché du travail ; il leur propose un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins.
- les **Missions Locales** répondent aux besoins des jeunes qui cumulent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Elles sont chargées de l'accompagnement des projets des jeunes, des parcours leur permettant d'accéder à l'autonomie par l'emploi et la prise en compte globale des freins à leur insertion socioprofessionnelle.

La combinaison des offres de service des deux opérateurs doit permettre de répondre aux besoins de l'ensemble des jeunes. La complémentarité se traduit par l'ouverture, de manière réciproque, des prestations, mesures et offres de formation. Elle structure les articulations entre les opérateurs.

# Le PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération Bayonnaise vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes confrontées à une situation d'exclusion prolongée du marché de travail, en mettant en œuvre des parcours individualisés visant leur insertion socioprofessionnelle durable.

Ces participants doivent impérativement habiter sur une des six communes du Contrat de Ville (Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau, Bidart ou Saint Pierre d'Irube). Elles sont intégrées et suivies par des Référents Insertion Emploi rattachés à différentes structures en fonction de leur statut.

Deux salariées sont détachées de la Mission Locale auprès du PLIE.

Une assure l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'autre assure l'accompagnement des plus de 26 ans.

Ces référents insertion emploi (RIE) s'engagent à tout mettre en œuvre pour contribuer à l'atteinte de l'objectif global assigné par le protocole d'accord 2014-2020 d'un taux de 50% de sorties positives (contrats durables avec maintien dans l'emploi au moins 6 mois, formation qualifiante ...) réparties de la façon suivante : 42% en emploi, 8% en formation qualifiante.

## **. 194 participants du PLIE accompagnés sur l'année 2015**

- 68 jeunes de moins de 26 ans
- 126 personnes de plus de 26 ans

## **. 79 entrées : 52 de plus de 26 ans, 27 de moins de 26 ans**

## **. 22 sorties positives en accompagnement sur 6 mois en emploi :**

- 16 en emploi de + de 6 mois, CDI, CDD
- 6 en formation qualifiante

# BETI LAN

Le Service Beti Lan mis en place depuis 1996, a vu ses modalités d'intervention évoluer au fil des années.

Ses missions restent cependant constantes : la mise en emploi durable des publics qui lui sont orientés.

En fin d'année 2015, une réorganisation a été opérée, qui a vu son aboutissement début 2016. L'équipe est désormais composée de 5 conseillers et d'un personnel administratif. Elle est placée sous la responsabilité directe de la Directrice Générale. Elle est toujours basée sur 2 sites, Anglet siège et Biarritz.

Deux volets constituent son activité : le placement des jeunes de Bayonne, Anglet, Biarritz et la Référence Unique des Bénéficiaires du RSA, dans la cadre du marché public du Conseil Départemental : «Accompagnement à l'emploi durable en tant que Référent Unique en direction des Bénéficiaires du RSA résidant sur la Bassin d'Emploi de Bayonne».

## Le placement des jeunes

Le Service a placé en emploi Durable :

- 35 jeunes de la commune de Bayonne
- 18 jeunes de la commune d'Anglet
- 18 jeunes de la commune de Biarritz

Soit des résultats conformes aux objectifs

## Le placement des bénéficiaires du RSA

116 bénéficiaires du RSA  
ont été placés en emploi durable,  
avec sortie du RSA socle,

résultat également conforme aux objectifs fixés  
par le marché public du Conseil Départemental.

# FORMATION - ORIENTATION

2429 jeunes ont bénéficié de 9971 propositions liées à la formation.

Ces propositions sont constituées d'appui conseil, d'information, d'orientation, d'ateliers préparatoires à l'entrée en formation, de mises en relation, de soutien financier au parcours de formation.

La Mission Locale a permis à 948 jeunes de suivre une formation en 2015

## Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Conseil Régional d'Aquitaine :

Le COM – CRA 2015 est composé de 5 axes :

- 1 - Créer les conditions d'une orientation choisie et réaliste
- 2 - Sécuriser les parcours d'accès à la qualification
- 3 - Créer les conditions d'une prise en compte des jeunes les plus en difficultés s'inscrivant dans la stratégie régionale « Nouvelle Chance ».
- 4 - Permettre l'accès à l'emploi et à la qualification par le développement et la sécurisation des parcours en alternance
- 5 - Contribuer à l'animation territoriale de la politique régionale de formation

La politique régionale adapte les formations à l'évolution des publics accueillis.

## Le Service Formation de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque

Le Service Formation coordonne la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Moyens et est garant de la mise en œuvre de toutes les actions d'orientation et de formation financées par la Région et l'Etat. Pour ce faire, il assure :

- Le partenariat avec l'ensemble des acteurs de la formation
- La fonction d'interface entre ces différents acteurs et les conseillers-ères pour l'ensemble des actions de formation
- L'animation du réseau des conseillers-ères pour l'ensemble des actions de formation
- La diffusion des informations relatives aux programmations, aux dispositifs et aux places disponibles.

### Les outils d'intervention du Service Formation en 2015

#### 1 – PRF Actions Structurelles et Subventionnées :

Actions d'orientation et de formation mises en place par le Conseil Régional dans le cadre des marchés publics –

797 jeunes en ont bénéficié et un plus grand nombre de jeunes a pu bénéficier d'entrée en formation sur des actions de pré-qualification et de qualification professionnelle.

Actions du PRF	Nombre d'entrées
Action infra-qualifiante	419
Action pré-qualifiante	172
Action qualifiante	306

#### 2 - Bilans jeunes d'Accès pour la qualification :

155 bilans réalisés.

Dispositif d'orientation individualisé pour les jeunes.

Il permet à un jeune, avec ou sans expérience professionnelle, de faire le point sur son parcours et sa problématique personnelle, afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable et planifier un plan d'action d'accès à la qualification.

#### 3 - Les Aides individuelles pour l'Accès à la Qualification :

28 jeunes

Les aides individuelles pour l'accès à la qualification permettent une souplesse et une réactivité dans la réponse à apporter au jeune. Ce dispositif permet d'accompagner un jeune dans son projet professionnel personnel. Le montant maximum de l'aide est de 2000 €. L'aide peut monter jusqu'à 2500 € pour les jeunes qui sollicitent un co-financement FAJ.

3 jeunes ont pu bénéficier du FAJ pour un co-financement formation pour un total de 1 300 €.

28 dossiers acceptés sur 35 dossiers présentés  
7 ont été refusés (formation non éligible au titre des aides)  
2 jeunes ont bénéficié d'une aide individuelle Emploi d'Avenir.

14 jeunes ont terminé la formation, 13 ont obtenu leur diplôme, leur certification ou leur attestation.

14 sont toujours en cours de formation dont 2 jeunes ont démarré leur formation début janvier 2016.

#### 4 – Le Dispositif Nouvelle Chance :

- **Chantier Formation** : Le chantier formation mis en place à la demande d'une collectivité territoriale s'appuie sur la compétence d'organisme de formation en fonction de l'objectif du projet. Le chantier formation est une démarche pédagogique où s'articulent une dimension formation et une dimension production, dans un intérêt d'utilité publique. Les stagiaires sont de véritables acteurs dans la réhabilitation ou la création d'un chantier en partageant leur démarche avec d'autres publics. C'est leur permettre d'acquérir un 1er niveau de qualification et de développer des gestes techniques et des compétences en adéquation avec le métier visé.

La Mission Locale est en relation avec d'autres collectivités locales, des partenaires financeurs, prescripteurs et organismes de formation pour étudier la faisabilité d'autres chantiers formations.

Chantier formation Borda Zahar à Ciboure :  
Démarrage le 12 janvier 2015 jusqu'au 3 avril 2015  
pour préparer un CCP Peintre Façadier.  
5 jeunes sont entrés sur l'action et  
4 ont obtenu leur CCP 1 du TP façadier.

#### 5- Actions AFC – Pôle Emploi (Action de Formation Conventionnée)

Mises en place par le Pôle Emploi, les AFC permettent d'obtenir une formation qualifiante ou d'adaptation et ainsi pour les jeunes, d'obtenir un premier niveau de qualification ou un meilleur niveau de qualification.

12 jeunes ont bénéficié d'actions de formation qualifiantes ou d'adaptation financées par le Pôle Emploi.

#### 6- Education Nationale :

La Mission Locale participe aux réunions de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs. L'objectif est d'assurer le repérage des jeunes sortis prématurément du cycle de formation initiale et le suivi de ces jeunes sans qualification. C'est la coordination d'un réseau d'acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes.

## 8- L'accompagnement en direction d'un public Travailleur Handicapé :

La Mission Locale travaille avec un réseau de professionnels compétents (CAP EMPLOI, SRFPH, AGEFIPH...)

53 jeunes ont participé à des formations PRF  
 21 jeunes ont été prescrits sur des formations courtes  
 Aide à l'Elaboration de Projet (AGEFIPH)  
 9 ont intégré ces actions.  
 11 jeunes ont pu bénéficier  
 d'une prestation ponctuelle spécifique.

## OLYMPIADES DES METIERS

Les Olympiades des Métiers ont eu lieu à Bordeaux-Lac les 26 et 27 mars 2015 et représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle, visant à valoriser l'enseignement professionnel et les métiers techniques. Elles rassemblent plus de 56 métiers, regroupés en 7 pôles : agriculture, alimentation, automobile, BTP, industrie, services et TIC.

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque avec le concours des organismes de formation, l'AFEC, Carrières & Insertion a accompagné 20 jeunes aux Olympiades des Métiers.



# Espace Métiers Aquitaine Pays Basque

Le portage de l'Espace Métiers Aquitaine Pays Basque, à la suite de la Maison de l'Emploi, se poursuit depuis mi-mars 2015 à la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque.

La plus-value de l'EMA est de venir délivrer dans un même lieu auprès de tous les publics, un premier niveau d'information sur des questions diverses relatives à l'orientation, la reconversion professionnelle, la formation, les secteurs d'activités, les métiers, l'emploi, la création d'activité, les droits et la presse...

La porte d'entrée des 7 pôles définis par Aquitaine Cap Métiers permet de retrouver dans un même lieu une unité d'information.

Les demandes centrales de la part des publics au sein de l'EMA Pays Basque tournent autour de 3 axes : Quels métiers? Quels emplois? Quelles formations? Sur quel territoire?

Le développement partenarial reste une clé d'entrée primordiale et indispensable dans l'existence de l'EMA. Cet espace a notamment pour objectif la culture du « Faire ensemble ».



**272 visiteurs**

H: 40,81 %, F: 59,19 %

16 à 25 ans : 44,85 % - 25 à 45 ans : 38,60 %

Pôles visités :

- . explorer pour mieux s'orienter 64,71 %,
- . choisir un métier 53,68 %,
- . se former 72,43%,
- . rechercher un emploi 58,09 %

8 rencontres collectives  
(57 personnes)

38 rencontres  
partenariales

11 ateliers  
(58 participants)

Un séminaire ayant pour objectif de communiquer sur les missions de l'E.M.A du Pays Basque et sur la complémentarité des différents acteurs de la formation, de l'emploi, et de l'accompagnement de divers publics a eu lieu le Vendredi 19 Juin à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques à Bayonne en présence de plus de 70 partenaires.

Cette demi-journée de travail a débuté avec une présentation de l'Espace Métiers Aquitaine Pays Basque et a été suivie de 3 ateliers de travail répartis en 3 groupes : Emploi ( professionnels des OPCA, branches professionnelles, des syndicats, et des S.I.A.E.), Formation (Ensemble des centres de formation du Pays Basque), Accompagnement (professionnels de l'accompagnement : Pôle emploi, MLAJPB, PLIE, Cap Emploi, CCAS, MSD, l'Éducation Nationale...).

Ces ateliers ont permis de poser les attentes des partenaires présents par rapport à l'E.M.A et de commencer à ajuster le plan d'action qui a été mis en place dès la rentrée.



# MOBILITE

Le référent mobilité mutualise les ressources,  
Il est personne ressource pour ses collègues. Il mène des actions.

- . 13,66 % de jeunes n'ont aucun moyen de locomotion
- . 48,74 % de jeunes disposent du permis
- . 39,20 % de jeunes disposent d'un véhicule
- . 29,46 % de jeunes utilisent les transports en commun
- . 21,31 % de jeunes se déplacent en vélo, cyclomoteur, moto

## . Opération AIR CONTACT avec l'association AMSA

6 jeunes accompagnés par la Mission Locale intéressés par le secteur de l'aéronautique ont pu découvrir les sensations du vol et s'informer sur les métiers de ce secteur.

Ils ont bénéficié d'un vol en avion le mercredi 20 mai et sont repartis avec de la documentation sur les formations et les carrières dans l'aéronautique.



## . Mise en oeuvre du projet régional Bouger en Aquitaine dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse:

- Formation des conseillers à la passation de diagnostics mobilité.
- Formation du référent Mobilité de la structure à l'animation d'ateliers collectifs sur la thématique de la mobilité.
- Passation de diagnostics Mobilité (29 jeunes) en Pays Basque Intérieur et zone intermédiaire.
- Mise en place d'ateliers collectifs de mobilité en Pays Basque Intérieur et zone intermédiaire.

Prise en charge de 15 Permis AM  
et 11 PSC1 (formation aux premiers secours).

## . Partenariat Inservolant

- auto-école sociale

## . Parc cyclo

- Centre Social Sagardian Saint Jean de Luz
- MVC Bayonne Centre Ville
- Cambo,
- Mauléon,
- Itxassou,
- Saint Palais (achat d'un nouveau cyclomoteur en remplacement de l'ancien)

## . Partenariat avec Pistes Solidaires:

Orientation régulière de jeunes accompagnés par la Mission Locale pour des informations sur le SVE (Service Volontaire Européen) et le service civique international.

## . Dispositif PASS CONDUITE :

Dispositif Expérimental de soutien au Permis B mis en place par le Service Jeunesse du Conseil Régional d'Aquitaine. 450 permis pour l'Aquitaine avec montant d'aide maximum de 600 €. Ce dispositif s'adresse à des jeunes 16-25 ans accompagnés par la Mission Locale. Des jeunes qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle (Emploi et/ou Formation), et dont la situation sociale du jeune ne permet pas le financement du permis B. La priorité est donnée à des jeunes vivant en milieu rural (insuffisance de l'offre de transport en commun sur le lieu de vie du jeune.

58 dossiers ont été présentés et acceptés.  
(dont 5 dans le cadre Du Permis à l'Emploi)  
Le FAJ a abondé pour un montant de 6 990 €  
Le Conseil Régional a financé  
à hauteur de 32 297 €

## . Du Permis à l'Emploi

Cette action pilotée par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, inédite en Aquitaine, a permis à 5 jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Bayonne de préparer leur permis de conduire. Cette action a été financée par le GIP DSU, le Conseil Régional d'Aquitaine et ERDF.

Au cours du 1er mois, avec les moniteurs de l'Auto-Ecole MENDIBOURE, les jeunes ont alterné les leçons de code pour obtenir leur code de la route, et 25 leçons de conduite.

C'est avec les agents d'ERDF et Secours Assistance que les jeunes ont pu parcourir les 1 000 kms minimum de « conduite supervisée ». Les binômes « tuteur/apprenant » ont utilisé les tournées d'intervention des agents d'ERDF et de Secours Assistance pour être le support de cet apprentissage innovant.

Objectif : faire de ces jeunes de futurs conducteurs responsables et respectueux sur la route, pour eux-mêmes et pour les autres.

Les 5 jeunes engagés sur l'action « du permis à l'emploi » ont obtenu leur code, ont passé leur permis le 12 janvier.

De plus, ils ont validé le PSC1 (formation aux premiers secours) et obtenu l'habilitation électrique.

Au-delà de l'obtention du permis de conduire, ces jeunes ont pu découvrir leur environnement géographique dans un rayon d'une centaine de kms autour de Bayonne, mais aussi les métiers et savoir-faire des agents d'ERDF et de Secours Assistance dont ils ont partagé plusieurs journées de travail. Ce projet collectif leur a permis de se placer dans une dynamique d'agir et de faire.

Pour certains, le code de la route était le premier passage d'un examen dont le succès ne pourra que renforcer leur confiance en eux et en leur capacité à relever de nouveaux défis.



# SOCIAL

La demande sociale des jeunes reste significative.

Pour y répondre, la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, soutenue par le réseau de partenaires associatifs, territoriaux et institutionnels, a réalisé 4 118 propositions principalement liées aux problématiques de logement et de santé.

## . L'Assistante Sociale

L'Assistante Sociale de la Mission Locale reçoit les jeunes pour toute question sociale à la demande du jeune ou sur orientation du conseiller. Elle assure des permanences au siège.

Elle est la ressource sociale pour tous les conseillers.

Elle participe aux commissions et suivis du FAJ.

Elle participe également à la Commission d'Attribution du Logement du SIAO.

Depuis le 1er janvier 2015, son temps de travail est passé à 35 h intégralement financé par la MLAJPB.

## . Le logement

- . près de 55 % de jeunes sont hébergés par les parents
- . 15 % de jeunes sont hébergés par leur famille et amis
- . 26 % de jeunes vivent en logement autonome
- . 5 % du public occupe un hébergement temporaire voire précaire (foyer, CHRS, hébergement nomade ou hôtel...).

## . La Couverture sociale

- . 85,43 % des jeunes sont assurés par la Sécurité Sociale ,
- . 1,43 % des jeunes sont assurés par la Mutualité Sociale Agricole et 10,02 % par la CMU –
- . 1,73 % des jeunes n'ont aucune couverture sociale.

## . Les ressources des jeunes

- . Salaire : 9 %
- . Allocation CIVIS : 23,41 %
- . Aucune ressource : 63,68%
- . Allocation chômage : 20,68 %
- . Allocation spécifique : (AAH, RSA, jeune majeur, formation ...) : 3,74 %

## . Le FIPJ

Le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes financé par l'Etat a permis la sécurisation des parcours des jeunes en recherche de contrats en alternance en attribuant des aides financières à des jeunes engagés dans un parcours d'insertion professionnelle par l'alternance. Il a également permis de financer en aide indirecte l'hébergement de jeunes sous main de justice et une convention a été signée avec le PACT.

## . Le FAJ : Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Le FAJ est financé par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, qui en confie la gestion à la MLAJPB.

1 356 aides accordées pour un montant total de 251 408,25 €  
(1 537 aides en 2014)

Nous notons une diminution du nombre de dossiers cette année. Cet élément peut s'expliquer, en partie, par la réflexion qui a été menée au sein de la structure sur la mobilisation de cet outil d'accompagnement, mais également, la vigilance qui devait être apportée en termes de gestion budgétaire de l'enveloppe.

Nombre de jeunes aidés : 686.  
De nombreux jeunes sont aidés à plusieurs reprises  
(714 jeunes en 2014)

Affectation des aides majoritairement :

- aide à la subsistance : 167 437,90 € soit 66.7%
- aide au transport : 51546,89€ soit 21%

Cette donnée est constante chaque année.

La prédominance des aides pour la subsistance s'explique, en partie, par le constat que de nombreux jeunes n'ont aucune ressource et ne peuvent compter sur la solidarité familiale. Le Fonds d'Aide aux Jeunes devient alors l'unique ressource à laquelle ils peuvent faire appel.

### Aides accordées

- . 58 % garçons
- . 42% filles
- . 77,6% des aides sont à destination des jeunes demandeurs d'emploi non indemnisés
- . 76.8% ont un niveau de qualification inférieur à un niveau IV

Cela peut être révélateur de la difficulté pour ces jeunes de s'insérer durablement dans l'emploi et de cumuler alors périodes de chômage et de précarité financière.

### Action collective- Carte de bus

- . Démarrage : 20/07/2015
- . totalité des cartes attribuée
- . montant : 3400€

Cette action est essentielle dans l'accompagnement des jeunes. Elle permet d'apporter une réponse très rapide afin de favoriser la mobilité des jeunes dans leurs démarches. De nombreux jeunes ne correspondent pas aux critères d'attribution de réduction ou de gratuité pour une demande de carte de bus.

**Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un levier indispensable pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes accompagnés.**

## . ATELIER VITALITE

En partenariat avec la Mutualité Française, la référente santé de la Mission Locale a organisé un atelier vitalité d'une semaine pour 12 jeunes.

### Objectifs de l'atelier Vitalité :

- Sensibiliser les jeunes à l'hygiène de vie associée à l'estime de soi dans le cadre d'une recherche d'emploi
- Acquérir des notions de santé et de confiance en soi permettant l'insertion sociale
- Améliorer les connaissances sur les dispositifs de droits de base CPAM ou MSA ou RSI.
- Améliorer les compétences relationnelles et les ressources personnelles
- Trouver du plaisir à prendre soin de soi et être avec les autres
- Créer du lien

### Ateliers sur une semaine :

- avec la CPAM pour information, explication et vérification des droits de base CPAM/mutuelles
- avec une socio-esthéticienne pour travailler son image, son look,
- la participation au Bilan de Santé au Centre d'Examen de Santé CPAM à Bayonne
- d'initiation à un art martial pour mieux respirer et savoir se placer sur terre et dans l'espace
- des exercices de théâtre pour s'entraîner à mieux parler devant un employeur, à mieux se situer, à placer sa voix, à remettre son CV...

Atelier Vitalité : se mettre en mouvement et créer du lien



## . CENTRE D'EXAMEN DE SANTE (CES) DE LA CPAM DE BAYONNE

Grâce au partenariat avec l'équipe du Centre d'Examen de Santé et du service Accompagnement en Santé de la CPAM et dans le cadre de la Convention CPAM-MLAJPB :

La référente Santé de la CPAM vient lors des permanences d'accueil :

- informe et inscrit les jeunes au Bilan de santé : 71 jeunes ont fait un bilan santé.
- fait le point sur leurs droits : ouverture de droits, CPAM, Mutuelle, CMU, CMU C, ACS. Elle vient 1 fois par mois sur les permanences au siège de la Mission Locale + Anglet. 84 jeunes ont ainsi été accompagnés par la référente Santé de la CPAM. On notera une baisse significative du nombre de jeunes reçus due à l'absence de la référente Santé CPAM et à son remplacement partiel en cours d'année.

Chaque conseiller Mission Locale est outillé pour remettre la plaquette du Centre d'Examen de Santé à tout nouveau jeune accueilli et l'informer aussi de ses droits.

## . EMOA

L'équipe EMOA (Equipe Mobile d'Accès aux Soins Psychologiques pour personnes en situations de précarité, du centre hospitalier de la Côte Basque) vient faire du soutien à l'équipe des Conseillers -

Objectif : apporter un soutien clinique à des situations de jeunes que l'on rencontre dans nos différents accueils. Un psychologue et une infirmière en assurent l'animation (4 fois par an).

## . RESEAU DE SANTE MENTALE PAYS BASQUE

- Pour la 3ème année, la Mission Locale est associée pour travailler sur l'organisation de la Semaine d'Information de Santé Mentale 2015, dont le thème est «Être adolescent aujourd'hui». Cette action s'inscrit dans une démarche nationale, elle met un focus du grand public sur la question de la santé mentale, elle permet de créer des manifestations du 16 au 29 mars.

Plusieurs groupes de travail territoriaux composés de différents partenaires : CCAS, CIAS, CMP, GEM, ESAT, Cliniques, Ville de Bayonne, Syndicat Mixte Baxe Nafarroa, Communauté des Communes Soule, se sont retrouvés pour élaborer les manifestations : expo photo, cinéma et débat à St-Palais et Mauléon, Hendaye, conférence à Bayonne, café débat à Hasparren ...

« L'expo photo a mis en avant des citoyens du Pays Basque de tous les âges, qui nous racontent dans quelles conditions, et avec quels moyens ils ont dépassé cette période où l'équilibre psychique, émotionnel, est souvent fragile. Au travers de leurs récits, ils nous aident à comprendre avec quelles ressources personnelles, familiales, amicales ils sont parvenus à l'âge adulte»

Le Réseau de Santé Mentale propose aux professionnels des formations pour mieux connaître le public en souffrance psychique et mieux l'aider dans son insertion professionnelle : les conseillers de la Mission Locale y ont participé.

## . GROUPE SANTE DE SOULE

Le Groupe Santé de Soule continue de travailler sur la prévention du suicide avec tous les partenaires du territoire,

Actions :

- à destination des professionnels : formation dispensée par la Bergerie Du Cygne,
- à destination des lycées de Soule : points écoute jeunes